

Publié le : 28 Juin 2024 à 10:56

Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le

République Française
ID : 059-215901224-20240626-DFAE_CM_2024-DE



ville de Cambrai

Arrondissement
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 JUIN 2024

OBJET : N° 10

RAPPORTEUR : Madame DELEVALLÉE

INTITULÉ : Comptabilité communale. Demande de garantie d'emprunts – Financement d'une opération de construction d'une résidence accueil située Sentier de l'Eglise à Cambrai

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 4 Juin 2024 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;
Mme GAILLARD ; M. P.A VILLAIN ; Mme LABADENS ;
Mme DROBINOHA ; M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ;
M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ;
Mme CARDON ; Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÉDE ;
Mme SAYDON ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme BRIQUET ;
Mme BERTELOOT ; M. SIEGLER ; M. VAILLANT ;
Mme DESMOULIN ; M. MAURICE ; Mme BURLET ;
M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERY.

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à Mme CARDON ;
Mme CHATELAIN qui a donné procuration à Mme WIART ;
Mme CHARPENET qui a donné procuration à M. LE MAIRE ;
M. FLAMEIN qui a donné procuration à Mme BERTELOOT ;
M. SIMPERE qui a donné procuration à Mme DELEVALLÉE ;
M. F. WIART qui a donné procuration à M. L. WIART ;
M. MOAMMIN qui a donné procuration à M. P.A VILLAIN ;
M. DERASSE qui a donné procuration à Mme DESMOULIN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Benoit VAILLANT

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du financement d'une opération de construction d'une résidence accueil située Sentier de l'Eglise à Cambrai, Clésence sollicite la garantie de la Ville de Cambrai dans les conditions suivantes :

Article 1 :

L'assemblée délibérante de COMMUNE DE CAMBRAI accorde 100,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 1 075 357.00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 160139 constitué de 2 Ligne(s) du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 1 075 357.00 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

Un exemplaire du contrat de prêt est disponible sur demande auprès des services financiers.

Article 2 :

La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 :

Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt

Adopté à l'unanimité

Publié le : 28 Juin 2024 à 10:56

Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai,

Le secrétaire de séance
M. Benoit VAILLANT



Pour le Maire,
Mme Marie-Anne DELEVALLÉE
Maire-Adjointe déléguée aux
Finances

